

Le plateau d'Emparis et ses lacs - lac noir et lac lérié

Parc national des Ecrins



Lac Lérié (©Michel Ducroux)



Les lacs Noir et Lérié constituent de véritables pépites qu'un séjour à La Grave impose de découvrir.

Situés à 2400m face au glacier de la Girose, à la Meije et au Râteau, ils proposent aux randonneurs un cadre exceptionnel, des vues plongeantes à couper le souffle sur la combe de Malaval : l'itinéraire décrit permet de découvrir le plateau d'Emparis hors des sentiers battus et constitue une alternative de choix au très fréquenté GR54.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 7 h

Longueur : 17.0 km

Dénivelé positif : 870 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Histoire et architecture, Lac et glacier, Pastoralisme, Point de vue

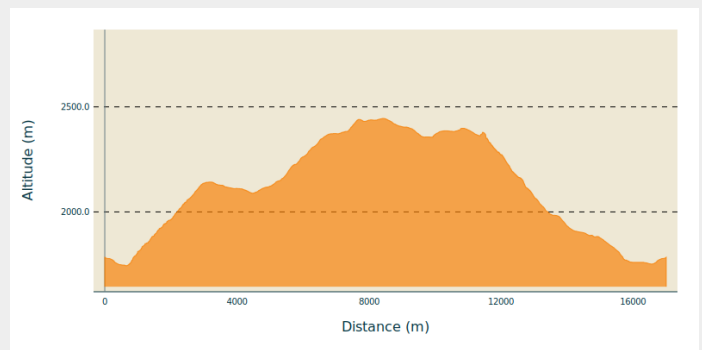
Itinéraire

Départ : Parking du Chazelet

Arrivée : Parking du Chazelet

Communes : 1. La Grave

Profil altimétrique



Altitude min 1744 m Altitude max 2445 m

1. Du point de départ du Chazelet (1770m), descendre en direction du village le long du parking.
2. Au premier embranchement, ne pas monter dans le village mais prendre en épingle à droite en direction du pied des remontées mécaniques.
3. Traverser le Gâ au départ du télésiège puis suivre les larges épingles qui remontent tout le versant Est du Plateau d'Emparis. Passer aux bancs (2060 m) et, à cet endroit, bifurquer à gauche en direction de la bordure Sud du Plateau d'Emparis. Vue exceptionnelle sur la combe de Malaval située 1000 m plus bas. Passer à proximité des ruines de « Maison Rouge » et de celles de « Pré Veyraud » en bifurquant à gauche (2132m).
4. Continuer le petit sentier qui mène aux bergeries d'altitude de Galan puis de Massareilles en franchissant au passage deux torrents dont le dernier dénommé « Caturgeas ».
5. Remonter alors vers le Nord par un sentier étroit en direction des ruines du même nom; le sentier contourne le gros rognon rocheux pour rejoindre le sentier qui mène au Lac Lérié, sentier que l'on suivra sur la gauche.
6. Contourner le Lac et suivre le sentier qui domine alors la combe de Malaval située 1200 mètres plus bas et rejoindre en un quart d'heure le Lac Noir. Le longer par le sud, passer à proximité d'un pluviomètre et 200 m plus loin, en face d'un petit lac parfois asséché, bifurquer à droite.
7. Le sentier conduit en 30 mn au col du Souchet (2365m). Au col, ne pas prendre à droite le large sentier emprunté par le GR 54 mais continuer en face (est) par un sentier à flanc de montagne qui rejoint la « Berche ».
8. Descendre son versant Nord Est par le sentier également emprunté par les itinéraires 8 et 9, passer à proximité de ruines et atteindre au lieu-dit « Plaque joue » la bonne piste en provenance des combettes ; l'emprunter à droite

jusqu'à rejoindre le Querellé.

9. Ne pas prendre à droite le sentier qui mène au Clot Raffin mais continuer la piste qui descend jusqu'au «pont de la mine». Traverser le torrent et remonter en direction du Chazelet pour rejoindre le point de départ de l'itinéraire.

Sur votre chemin...



-  Cincle plongeur (A)
-  Les travaux agricoles de l'automne et de l'hiver (B)
-  Les travaux agricoles du printemps et de l'été (C)
-  Vautours fauves (D)
-  Alouette des champs (E)
-  Le pâturage (F)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Chapeau/casquette pour s'abriter du fort ensoleillement. Lunettes de soleil, plusieurs litres d'eau et bâtons de randonnée.

Comment venir ?

Parking conseillé

Parking du Chazelet

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2450m.

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de La Grave

RD1091, 05320 La Grave

lagrave@hautesvallees.com

Tel : (+33) 04 76 79 90 05

<https://www.hautesvallees.com/la-grave/>



Source



Apidae

<http://www.apidae-tourisme.com>

Sur votre chemin...



Cincle plongeur (A)

Posté sur un gros galet en partie immergé, le cincle se balance, queue dressée. Puis, le voilà qui plonge dans l'eau tourbillonnante, tête la première. Cet étonnant passereau à la particularité de marcher au fond de l'eau, à contre-courant, en quête de nourriture. Grâce à la fine membrane qui protège ses yeux des flots, il trouve ses proies à vue (vers, petits crustacés, larves d'insectes aquatiques) avant de sortir sa tête de l'eau et de se laisser emporter doucement par le courant. Finalement, il rejoint un nouveau poste de chasse et renouvelle l'opération.

Crédit photo : Robert Chevalier - PNE



Les travaux agricoles de l'automne et de l'hiver (B)

Dès septembre, les céréales coupées à la faux et faucille, séchaient en bourles (petits gerbiers d'une dizaine de gerbes) sur le haut des terres (champs). Une fois battus, les grains de seigle soleillaient (séchaient au soleil), puis gagnaient le moulin et ensuite le four pour la fabrication du pain noir. De fin novembre jusqu'à début mai, il fallait soigner les bêtes dans les étables. Le fumier de vaches était transporté aux champs en traîneaux, alors que le fumier de moutons coupé en blettes, une fois séchées, servait pour se chauffer et cuisiner. Dans une fruitière, on transformait le lait en beurre et fromage.

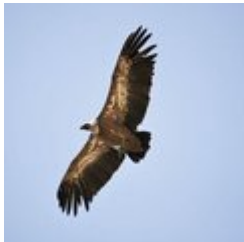
Crédit photo : Denis Clavreul



Les travaux agricoles du printemps et de l'été (C)

Au printemps il fallait : lever terme (remonter la terre à l'aide de caisses tirées par des mulets). Labours, semis, plantations suivaient : seigle (qui occupait la terre deux ans), orge, avoine et pomme de terre. L'été ne pouvait pas se terminer sans que les granges soient remplies de foin. Faux (enchaplées, c'est-à-dire battues sur une enclume), râteaux, bourasses (filets) servaient tous les jours. Afin d'assurer l'hivernage des bêtes, un certain nombre de trousses (environ 80 kg de foin) étaient nécessaires : 25 par vache laitière et 5 par mouton.

Crédit photo : Cyril Coursier - PNE



Vautours fauves (D)

En vol, la silhouette des vautours fauves, rectangulaire, monolithique et contrastée, est unique. Leur envergure varie de 2,60 m à 2,80 m pour un poids de 6 à 9 kg... à jeun ! Posés, ils se caractérisent par des couleurs brune et crème et un long cou couvert d'un duvet blanc et ras qui émerge d'une collerette de plumes blanches duveteuses. Grégaires, les vautours vivent en colonie dans les falaises.

Crédit photo : Damien Combrisson - PNE



Alouette des champs (E)

Annonciatrice de l'été, l'alouette des champs investit les pelouses jusqu'en limite de l'étage alpin, où les mâles chantent à tue-tête pour séduire les femelles. De juin à juillet, ces dernières nicheront à même le sol, dissimulées dans les herbes. Moment difficile pour l'espèce quand arrivent les troupeaux ! Il n'est pas rare qu'à la curiosité meurtrière de l'hermine s'ajoute le passage destructeur des bêtes qui écrasent les nids et leurs occupants.

Crédit photo : Pascal Saulay - PNE



Le pâturage (F)

L'activité humaine, en maintenant une activité pastorale à des altitudes élevées, doit être préservée. Le pâturage extensif permet l'entretien des prairies d'altitude, mais aussi des marais, des tourbières, des abords des lacs ... En revanche, une charge pastorale trop forte pourrait les dégrader, certains sols meubles étant très sensibles au piétinement. Le maintien des pelouses d'altitude est tributaire du pastoralisme qui en limite l'embroussaillage. En cas d'abandon du pâturage, la végétation sèche, évoluerait très rapidement vers des landes à genévriers ou vers des fourrés arbustifs à églantiers et épine vinette puis vers des ligneux, notamment des bouleaux. Avec les Mesures Agro Environnementales, souscrites par les éleveurs, l'Europe s'engage à aider les agriculteurs à maintenir ces milieux ouverts.

Crédit photo : © Parc national des Écrins - Denis Fiat